

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
(1^{er} trimestre 2016)**

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016 :

(En DT)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (1er trimestre 2016)

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2016 :

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2016	1 ^{er} Trimestre 2015	Au 31/03/2016 (**)	Au 31/03/2015 (**)	Au 31/12/2015 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	86 358 251	58 143 998	86 358 251	58 143 998	316 777 602
Coût d'achat des marchandises vendues	71 713 507	49 479 718	71 713 507	49 479 718	255 999 587
Charges financières	15 362	87 010	15 362	87 010	129 142
Produits financiers	677 766	1 565 083	677 766	565 083	9 558 421
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	76 644 177	42 528 412	71 533 225
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	153	150	163
Nombre d'agences officielles	-	-	25	25	25
Masse salariale	3 742 736	3 388 356	3 742 736	3 388 356	15 138 116
Effectif fin de période			355	353	357

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 31/03/2016 a atteint 86,358 MD contre 58,143 MD au 31/03/2015, soit une augmentation de 48,52%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 76,644 MD au 31/03/2016 contre un montant de 42,528 MD au 31/03/2015 ce qui correspond à une augmentation de 80.22%.
- Les produits financiers ont atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2016 un montant de 0,677 MD contre un montant de 0,565 MD à la fin du 1^{er} trimestre 2015, soit une progression de 20%.

- L'augmentation de la masse salariale par rapport à la même période de l'année dernière est justifiée par les améliorations effectuées des systèmes d'intéressement et essentiellement les commissions sur vente.
- Ennakl Automobiles est leader du marché avec 17,75% de parts de marché à la fin du 1^{er} trimestre 2016.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.